

Éditos

Gérard Crozier
Président du SMRD



Si la gestion de nos belles rivières est au cœur des compétences du SMRD, la gestion du transport solide en constitue la mission historique.

Les enjeux et la compréhension des phénomènes ont pu évoluer tout comme les méthodes de travail. Désormais, l'objectif majeur est de trouver l'équilibre entre bon fonctionnement de la rivière, éviter les impacts sur les enjeux et développer une résilience aux événements climatiques.

C'est l'immense tâche que nos collectivités ont confié au SMRD dont l'équipe d'élus et de techniciens reste motivée et à l'écoute du territoire pour mener à bien cette mission.

Très bon printemps à toutes et à tous.
Avec mon dévouement.

Pierre Lespets
Président de la CLE



Trop d'eau ou pas assez ?

Les prévisions du changement climatique doivent nous préparer à encore mieux gérer ces extrêmes qui vont s'amplifier.

Le nouveau SAGE n'oublie pas de traiter aussi bien la gestion des pluies intenses, accompagnées des risques de ruissellement, d'érosion, d'inondation que la gestion du manque d'eau.

C'est tout l'objet d'une convergence de nos différentes politiques d'urbanisation, d'aménagements et d'actions que fixe aujourd'hui le nouveau SAGE Drôme, tout récemment adopté. Et la mise en œuvre de cela doit reposer sur un engagement très fort, à la fois d'usages humain et financier, de l'ensemble des acteurs de notre territoire qu'il faut accorder.

Rivière Drôme

↳ L'« infeasdrôm » fait peau neuve et devient « Le journal de la rivière Drôme »

LE JOURNAL

N°34 - AVRIL 2026

Et si on parlait du transport solide...

du quoi ?

Dans un cours d'eau, l'eau s'écoule mais les graviers, qui constituent le lit et les berges, sont eux aussi en mouvement, en particulier lors des fortes eaux.

Ce déplacement des sédiments, appelé transport solide, joue un rôle essentiel dans le bon fonctionnement des rivières et dans leur capacité à résister aux effets du changement climatique.

De nombreux facteurs (géologiques, hydrologiques ou morphologiques) contrôlent ce transport des matériaux plus ou moins grossiers, mais il est aussi fortement influencé par les activités humaines : extraction, construction d'ouvrages, modification des usages du sol, etc.

En bref

APPROBATION DU SAGE

Après plus de 8 ans de travail de révision, marqué par de nombreux temps de concertation, le nouveau SAGE a été adopté par la CLE le 3 février 2026 et approuvé par arrêté préfectoral le 25 février 2025.

DES NOUVELLES DU PAPI

La stratégie pour la lutte contre les inondations est en cours de finalisation pour un dépôt courant 2026 : entre 20 et 25 M€ seront consacrés aux travaux pour se protéger des inondations.

CONTRAT EAU ET CLIMAT BASSIN DRÔME

Un programme concernant plus de 80 maîtres d'ouvrages et 262 actions pour 36 M€ de travaux a pu être monté en un temps record. Objectifs : améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques et la distribution de

l'eau potable.

Signature du contrat prévue fin avril.

DE NOUVEAUX LOCAUX

Le siège du SMRD reste à Saillans mais fait peau neuve suite à la réhabilitation de l'ancienne maison de retraite située avenue G. Coupois.

UNE ÉQUIPE REMANIÉE

Deux nouvelles personnes intègrent l'équipe : Clémentine FALVISANER pour l'animation du programme EcoDrôme (en remplacement de Charlène PAYAN) et Raphaël HANNEQUIN sur la nouvelle mission «résilience». Bienvenue à eux !

LE SYNDICAT VOUS CONSEILLE DANS VOS DÉMARCHES TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES POUR TOUS VOS PROJETS EN LIEN AVEC UN COURS D'EAU.

NOS COORDONNÉES
04 75 21 85 23
INFO@RIVIERE-DRÔME.FR

PRÉSIDENT
GÉRARD CROZIER
VICE-PRÉSIDENT
PASCAL BAUDIN
MARTINE CHARMET
FRÉDÉRIC TRON
ÉDITION & RÉDACTION
SMRD

PHOTOS
SMRD
MAQUETTE
GRAPHÈNE - BY CAMILLE
IMPRESSION
IMPRIMERIE SPRINT
TIRAGE
20 000 EXEMPLAIRES



Gérer le transport solide en conciliant la protection des enjeux humains et les besoins des milieux aquatiques

Lorsqu'un cours d'eau est en bon état, un équilibre se crée entre les matériaux entrants et ceux transportés vers l'aval. C'est désormais le cas sur une grande partie du cours de la Drôme et de ses affluents, après une longue période d'incision provoquée par les extractions massives de la seconde moitié du XXe siècle et par la stabilisation progressive des versants par la végétation.

Toutefois, ce fonctionnement reste fragile et nécessite un suivi régulier afin de mettre en œuvre des actions destinées à maintenir cette bonne circulation des matériaux.

Trop... ou pas assez de matériaux

Lors des crues, les apports de matériaux peuvent dépasser la capacité de transport de la rivière et provoquer un exhaussement du lit : les sédiments se déposent et élargissent fortement le lit de la rivière. Si ce phénomène peut accroître la fréquence des débordements et poser problème pour les enjeux situés en bord de rivière, il

présente aussi des avantages écologiques importants. Il ralentit les crues, favorise l'infiltration de l'eau vers les nappes phréatiques et crée une grande diversité de milieux et d'habitats. Ces secteurs, tels que les ramières du val de Drôme ou la confluence Drôme/Bez, deviennent alors des zones clés pour la biodiversité et la résilience de la rivière, notamment en période de sécheresse.

À l'inverse, lorsque les apports sont inférieurs à la capacité de transport, la rivière compense en érodant son lit et ses berges. Elle s'incise progressivement, approfondissant son chenal. Ce processus limite certes les débordements, mais il génère de nombreux impacts négatifs : vitesses d'écoulement plus élevées, érosion accrue des berges et des ouvrages, diminution de la recharge des nappes et de l'autoépuration, appauvrissement des habitats naturels.

Plusieurs secteurs connaissent fortement ce phénomène et font l'objet de projets de restauration portés par le Syndicat de rivière.

Garantir la continuité du transport solide

Pour aider la rivière à remobiliser ses matériaux, le Syndicat réalise régulièrement des actions d'entretien. En l'absence de crues suffisantes, les graviers se compactent, se végétalisent et forment des bancs de galets qui réduisent la largeur du lit et dévient les écoulements vers les berges. Les travaux consistent à enlever la végétation indésirable, à décompacter les matériaux et parfois à creuser des tranchées de redynamisation pour favoriser la divagation de la rivière. Ces interventions sont menées sur de nombreux tronçons entre Die et la confluence avec le Rhône.

Le Syndicat intervient également sur certains seuils qui bloquent la circulation des matériaux et des poissons. Ces opérations sont cependant délicates car la suppression ou l'abaissement d'un seuil modifie la morphologie du lit et peut provoquer des déséquilibres locaux. Ainsi, après l'arasement partiel d'un seuil en aval de Luc-en-Diois, il a été nécessaire de réintervenir pour gérer le réajustement du lit et protéger une conduite d'eau potable.



Travaux sur la Drôme à Luc-en-Diois et Montlaur-en-Diois - 2025

Le cas particulier de la plaine du grand lac

En amont du Claps, la Drôme traverse un secteur issu d'un ancien lac formé par l'effondrement de la montagne de Luc il y a plusieurs siècles. Après la vidange du lac au XIXe siècle, cette zone est devenue une plaine agricole fertile. Mais le Claps constitue encore aujourd'hui un barrage naturel pour les sédiments venant de l'amont : sans intervention, ils s'accumuleraient, exhaussant le lit et créant des inondations même pour de petites crues.

Pour limiter cet engrèvement, le Syndicat met en œuvre,

en concertation avec les populations locales, un plan de gestion reposant notamment sur deux pièges à graviers, aux Tours et au Maravel. Régulièrement, plusieurs milliers de mètres cubes de matériaux y sont extraits, en veillant au respect des milieux naturels.

Ce plan, qui arrive à son terme, doit normalement être questionné et élargi afin d'intégrer la gestion de la végétation, des embâcles et de la zone humide présente dans la plaine.



La plaine du Grand Lac - commune de Beaumont-en-Diois - 2010

Restaurer les secteurs les plus dégradés

Malgré un état écologique globalement satisfaisant, certaines portions de la Drôme, du Bez ou d'affluents présentent une dégradation importante liée au déficit sédimentaire et à des aménagements anciens.

Le Syndicat a donc engagé plusieurs projets de restauration morphologique. L'un d'eux, en aval de Luc-en-Diois, vise à recréer un matelas alluvial et à élargir l'espace de mobilité de la rivière sur environ 1,5 km. Sa réussite dépend d'une concertation étroite avec les propriétaires riverains pour concilier besoins écologiques et usages humains.

D'autres projets débiteront dès 2026 sur le Bez ou sur des affluents comme la Gervanne et la Grenette.

Les évolutions possibles liées au changement climatique

Les pluies vont s'espacer mais être plus intenses selon les prévisions à 2050. Ces pluies de plus en plus torrentielles risquent d'accroître les problèmes de ruissellement et d'érosion des sols. Couplés avec des boisements déperissant sur les versants, il est fort probable que la dynamique d'apport sédimentaire évolue.

Le nouveau SAGE pour la Drôme se fixe des objectifs pour y répondre de manière adaptée : préservation et restauration des sols, réduction du ruissellement dans les pratiques agricoles et forestières, gestion des axes d'écoulement, des zones humides, entretien des rivières...